



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU 24/05/2013.

- Ordre du jour :**
- 1 Réparation et remplacement des cibles extérieures, choix de la date.
 - 2 Approbation de la forme de la demande de remboursement de frais.
 - 3 Remise au bureau des demandes de remboursement de frais de la DRE de Lozanne.
 - 4 Barème de prise en charge des frais de déplacement.
 - 5 Explication sur la formation de l'équipe Homme pour la DRE de St Priest.
 - 6 Questions diverses.
 - 7 Forum des Associations.
 - 8 Championnat de France, bénévolat pour aider le club de Sallanches.
- Ouverture :** La réunion du bureau débute à 19h45.
- Présence :** Sont présents 6 membres du bureau : le président, la vice-présidente, le trésorier, la vice trésorière, le secrétaire et la vice secrétaire.
Est excusé, Jean Claude, membre d'honneur.
- Point 1 :** Le président présente le budget des dépenses en matériel pour la remise en état des cibles à 30, 50 et 70m :
Le bois pour 263,90 €, les épars pour 57,00 € chez la boîte à outil, les gonds pour 58,80 €, ce qui représente un total de 379,70 €. Nous solliciterons la bonté de Frédéric et de Jean Claude pour la peinture.
Le budget est voté et accepté à l'unanimité.
La date des travaux est fixée au 6 juillet 2013 et l'ensemble des archers compétiteurs sera convié à apporté son aide. La journée se terminera par un barbecue où nous pourrions profiter des bons mets de ces dames...
- Point 2 :** Lecture et présentation de la demande remboursement de frais est faite au bureau qui la valide à l'unanimité.
- Point 3 :** Les demandes de remboursements de frais de la DRE de Lozanne sont données au président et trésorier qui les valident.
- Point 4 :** Conformément au règlement intérieur, le bureau confirme le barème de prise en charge et le met par écrit.
- Déplacements aux championnats de France :
Pour une arrivée la veille et un retour dès le soir du championnat, les frais de déplacement, de carburant, d'autoroute et les inscriptions sont pris en charge par le club. La nuitée est remboursée sur la base de 30€. Le repas du soir sur la base de 15€, le petit déjeuner sur la base de 7€. Le repas du midi reste à la charge de l'archer.
- Déplacements aux championnats de Ligue :
Les frais de déplacement, de carburant, d'autoroute et les inscriptions sont pris en charge par le club.
- Déplacements aux concours par Equipe :
Les frais de déplacement, de carburant, d'autoroute et les inscriptions sont pris en charge par le club. Le budget de « la glacière », pour le repas de midi est fixé à 50 € maximum.
- Les frais de fonctionnement :
La moitié des frais d'internet et téléphone de la personne qui fait la communication du club sont pris en charge sur présentation d'une facture.
- Les frais de déplacement du Président - ou de son représentant - pour les réunions de ligue, départementale ou locale, l'organisation de nos concours ou pour l'accompagnement d'un archer sur une compétition importante où ce dernier serait le seul qualifié, sont pris en charge par le club.
- Les licences des membres du bureau, des arbitres et des entraîneurs sont prises en charge.
- Les événements familiaux feront l'objet d'un cadeau de 40€ à l'archer concerné.
- Ces modalités sont non exhaustives et peuvent être revues en réunion de bureau à tous moment.
- Point 5 :** L'équipe Homme pour la DRE de St Priest sera composée de Enzo Gatto, Fabrice Ducroux, Laurent Fautrez et Grégory Turbelin. Cette décision est prise collégialement par le bureau, après analyse des résultats et expérience des archers.

- Point 6 :** Une remarque a été faite à l'équipe Femme lors de la dernière DRE à Lozanne, sur la tenue non uniforme entre les archers. Un mandat de DR a répété le fait qu'une équipe puisse être disqualifiée si la tenue n'est pas uniforme, comme écrit dans le règlement. Décision est prise d'investir dans des T-Shirt, les précédents étant éparpillés chez des archers qui ne savent plus où ils sont rangés. Les Femmes décident entre elles d'investir aussi dans des pantalons, les Hommes tireront en pantalon blanc, au moins pour St Priest.
- Point 7 :** La date du forum des associations où *l'Arc Club Clusien doit être présent*, est connue. Ce sera le 14 septembre 2013. Il faudra des bénévoles pour présenter le club, selon disponibilité et dans l'idéal, en formant plusieurs équipes qui se relaieront sur la journée. Le temps est très long quand il n'y a pas beaucoup de visiteurs. Il serait aussi souhaitable que ce soit en majorité de jeunes archères pour justement en intéresser d'autres et ainsi essayer d'arriver à la parité au sein du club...
- Point 8 :** Le championnat de France fédéral se déroulera à Sallanches le 14 et 15 septembre 2013. Toutefois, l'organisation commence dès le jeudi pour la mise en place du terrain et la préparation de l'accueil des participants jusqu'au dimanche soir, une fois tout rangé. Pour cet événement, le club de Sallanches recherche des bénévoles pour participer à l'organisation. Un appel sera fait tout en rappelant que ce sera un engagement, même si il est de courte durée.

Clôture de la séance à 21h10.

Le président : J.J. Grosset-Bourbange

Le secrétaire : G. Turbelin

